



Bon pour Accord
Date : / /
Signature et cachet client

La charge utile doit être uniformément répartie sur tout le plancher en respectant:
- masse maxi sur l'anneau 10% du PTAC limitée à 1kg sur cet abri
- Directive 94/20 (directive attelage)
- Directive 97/27 (masse et dimensions)
en respectant cette réglementation, nous avons 1kg de charge maxi sur l'anneau
Modèles et caractéristiques sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis par le constructeur.

Description: RDP420_5SAS_cumulus 150L réserve 2x100 litres + 3 armoires		A4
Devis: -		
THOMAS LOCATION LOCATION DE MATERIEL		
Créé par: LJ	Le: 31/08/13	
N° de plan: PCRD42055A5000001	Révision: -	
Client: CNSE	PTC: 2500 Kg	Ech: 1:30

ATTENTION : Hauteur d'accrochage du timon : MAXI = 1000 mm, MINI = 350 mm.

Les informations contenues dans ce dessin sont la seule propriété de la société CNSE. Toute reproduction partielle ou totale sans permission écrite de la société CNSE est interdite.